

*Taxe d'accise—Loi*

directs depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Les recettes provenant des taxes de vente et d'accise ont augmenté de 77 p. 100 entre 1984-1985 et 1988-1989 alors que les impôts des particuliers ont augmenté de 55 p. 100 depuis que ce gouvernement a pris le pouvoir, et ceux des corporations, des riches, que de 28 p. 100. Ce sont les particuliers, impôt des particuliers, taxe de vente, taxe d'accise, plus que les corporations qui ont subi les hausses les plus importantes.

Je pourrais, monsieur le Président, encore une fois vous donner le bénéfice d'un tableau que j'ai devant moi qui indique le fardeau que les Canadiens doivent porter depuis septembre 1984: taxes indirectes, hausse de la taxe de vente, le 1<sup>er</sup> octobre 1984, de 9 à 10 p. 100, en janvier 1986, de 10 à 11 p. 100, en avril 1986, de 11 à 12 p. 100. Et à chaque fois, 1 milliard de plus dans les coffres de l'État. Un milliard de plus provenant de taxes cachées, régressives et injustes.

J'ai une liste ici qui pourrait peut-être intéresser les députés conservateurs, savoir que la taxe d'accise sur l'essence, par exemple, 2c. le litre le 23 septembre 1985, revenu: 900 milliards de dollars; 1c. le litre, le 1<sup>er</sup> janvier 1987: 450 millions. Le 19 février 1987, 1c. le litre, là encore: 450 millions. Le 1<sup>er</sup> avril 1988, cela s'en vient, des vrais poissons d'avril, un autre cent le litre: 300 millions, pour un total de 23c. Vingt-trois cents d'augmentation sur le gallon d'essence au Canada depuis qu'ils ont pris le pouvoir.

Monsieur le Président, ils ont comme objectif avoué d'aller taxer, d'aller chercher chez les gens les moins capables de payer, les gros montants, l'argent qu'ils ne peuvent pas honnêtement aller chercher ou qu'ils ne veulent pas honnêtement aller chercher de façon progressive, ouverte et juste. La taxe sur les appels interurbains: 10 p. 100 sur les appels interurbains et les services de câblodistribution. Le ministre devrait prendre la parole là-dessus et nous expliquer comment ces jeunes...

Je vois qu'il chante, il trouve cela drôle. Les jeunes trouvent cela drôle, monsieur le Président... Il joue du violon... Mais je lui rappellerai que les jeunes, comme leurs parents, s'en souviendront de ce gouvernement qui a taxé la câblodiffusion, les appels interurbains.

Je pourrais peut-être donner une autre liste intéressante concernant les coûts de ce gouvernement.

Taxes directes: Nous avons parlé de taxes indirectes tantôt, alors nous allons maintenant parler de taxes directes, qui sont des taxes qui sont prélevées par en avant, comme on dit.

La désindexation des allocations familiales, crédit personnel et table d'impôt: Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, ils ont pris 635 millions de dollars dans les poches des Canadiens, en désindexant les allocations familiales. Ils sont heureux de cela, eux autres!

**Mme Bourgault:** Nous payons pour vos erreurs!

**M. Gauthier:** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, l'élimination du dégrèvement fiscal, pour une somme de 650 millions de dollars, pour le dégrèvement fiscal qu'ils ont éliminé. Élimination de déductions pour le Régime enregistré d'épargne-logement, le 22 mai 1985, une somme de 105 millions de dollars d'éliminée. Surtaxe temporaire de 5 à 10 p. 100 sur les hauts salariés, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1986, 500 millions de dollars. Surtaxe générale et permanente de 3 p. 100 sur tous les contribuables, le 1<sup>er</sup> juillet 1986, 1,2 milliard de dollars. Changement

du régime fiscal de dividendes, le 1<sup>er</sup> janvier 1986, 300 millions de dollars. Changement d'extension pour personnes mariées, le 1<sup>er</sup> janvier 1986, 20 millions de dollars.

Monsieur le Président, j'entends un député qui dit: Y'a rien là! C'est un député conservateur, un de ces niaiseux qui répète des choses... «Y'a rien là!» Qu'est-ce que vous voulez: «Y'a rien là.»

Monsieur le Président, «il n'y a rien là» pour lui, 1,2 milliard de dollars, surtaxe générale de 3 p. 100 sur les contribuables. Il n'y a rien là!

Probablement que le député est plus riche que la moyenne des Canadiens. «Il n'y a rien là», monsieur le Président, ce sont les mots des conservateurs!

Ce sont des choses de ce genre qui font que les gens deviennent cyniques à l'égard des députés conservateurs. Ce sont des choses comme celles-là qui font que le gouvernement a perdu toute crédibilité.

**Une voix:** Toute crédibilité!

**M. Gauthier:** Vous avez raison, vous n'avez plus de crédibilité au gouvernement, vous avez tout perdu, tout gaspillé, tout jeté depuis trois ans et demi. Le peu que vous aviez en 1984, vous l'avez perdu depuis ce temps-là!

**Mme Bourgault:** Les sondages le disent...

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'entends... j'aime cela parce que cela me tient intéressé, il n'y a rien de plus utile que d'avoir des gens qui nous font des commentaires... intéressants...

Je voudrais rappeler à ces députés que les Canadiens se souviendront de ce gouvernement qui dit: «Y'a rien là dans les taxes! Y'a rien là!»

• (1240)

[Traduction]

Je devrais peut-être revenir à ma deuxième langue pour dire que les décisions du gouvernement se passent de commentaires. Il a décidé de nous saisir en deuxième lecture d'un projet de loi visant à modifier à Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise juste avant un congé dans l'espoir que les partis d'opposition en discutent et l'adoptent rapidement.

Comme nous le savons, ces mesures permettant de percevoir des recettes constituent certains des instruments auxquels le gouvernement a recours pour créer l'illusion que le déficit a effectivement diminué. Or s'il a diminué, c'est aux dépens du Canadien moyen. Mes collègues et moi voulons prendre le temps d'attirer l'attention des Canadiens sur la mesure à l'étude et de leur dire quelles répercussions auront pour eux les versements accélérés au gouvernement fédéral de l'impôt et de la taxe d'accise ainsi que la taxe de vente que versent les fabricants.

J'ai parlé du déficit illusoire de 29,3 milliards de dollars. Il vaut la peine de répéter qu'on a réussi à créer cette illusion grâce à l'utilisation de trucs comptables comme l'accélération des versements de la taxe de vente fédérale et de la taxe d'accise. Les employeurs canadiens qui doivent retenir à la source l'impôt sur le revenu et les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-chômage de leurs employés pour en verser les montants au gouvernement, sont